



Mâcon, le 29 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHALON-SUR-SAÔNE, CORTELIN-DROUX

Aménagement d'une traversée piétonne au débouché de la piste cyclable de la Thalie.

La réalisation d'une traversée piétonne sur la RD906 entre le 26/06 et le 11/07 va permettre de boucler la liaison Lux – Saint-Rémy aménagée spécifiquement pour les piétons et cyclistes.

Le passage piéton, équipé d'un refuge central et d'un éclairage spécifique, permettra aux piétons et cyclistes en provenance de la voie cyclable de la Thalie de rejoindre le centre de Saint-Rémy via la rue Charles Dodille.

Sa réalisation viendra cloturer définitivement le chantier d'aménagement du carrefour de Droux.

Les impacts sur la circulation sont réduits au strict nécessaire :

- **Du lundi 26 au vendredi 30 juin**, chaussée rétrécie pour élargissement ponctuel de la RD906 et circulation bidirectionnelle maintenue
 - **Le samedi 01 juillet**, sens Droux → Chalon-centre dévié par rue Charles Dodille pour permettre le rabotage des chaussées
 - **Du lundi 03 juillet au vendredi 07 juillet**, réalisation de l'îlot refuge central avec chaussée rétrécie au droit du chantier et circulation maintenue.
 - **La nuit du lundi 10 au mardi 11 juillet**, RD906 coupée entre 20h et 6h pour réalisation des enrobés et du marquage au sol. Les deux sens de circulation sont déviés par la rue Charles Dodille.
-



Contacts :

Service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 81 58 / 28 58 / 82 33

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

francis.treff@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter [@Prefet71](#)

Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](#)

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ, attachée de presse

Tél. 03 81 21 67 18 / 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr